

## DÉCLARATION DE RÉSIDENCE – À L'ATTENTION DE : CORPORATE ACTIONS

Les actions ordinaires (les « **actions ordinaires** ») devant être émises en vertu d'un prospectus daté du 2 février 2011 visant un dividende spécial constitué des actions ordinaires de Prosperity Goldfields Corp. (l'« **émetteur** ») par Evolving Gold Corp. (« **Evolving Gold** ») ne seront pas inscrites aux termes de la législation d'aucun territoire étranger, y compris la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée. Par conséquent, aucune action ordinaire ne sera remise à un porteur inscrit ou à un propriétaire véritable d'actions ordinaires d'Evolving Gold qui est ou qui, de l'avis d'Evolving Gold, de l'émetteur ou de Société de fiducie Computershare du Canada (le « **fiduciaire** »), semble être un non-résident du Canada au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Evolving Gold et l'émetteur se réservent le droit de déterminer la résidence à leur seule appréciation. **Un porteur qui omet de déclarer qu'il est un résident du Canada en cochant la case appropriée ci-dessous et en retournant le formulaire au fiduciaire au plus tard le 2 mars 2011 pourra être réputé être un non-résident à cette date.** Evolving Gold et l'émetteur pourront considérer que les porteurs inscrits d'actions ordinaires d'Evolving Gold dont l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires d'Evolving Gold le 16 février 2011 (la « **date de clôture des registres** ») est au Canada sont des résidents du Canada. **Si un courtier ou autre adhérent du dépositaire omet de fournir la déclaration de résidence canadienne requise au nom de ses clients au plus tard le 2 mars 2011, les porteurs véritables des actions ordinaires d'Evolving Gold concernés pourront être réputés être des non-résidents à cette date.**

Le formulaire ci-après est à l'usage des porteurs inscrits d'actions ordinaires d'Evolving Gold. Si vous détenez vos actions ordinaires d'Evolving Gold par l'entremise d'un compte de courtier ou autre compte par l'entremise de Services de dépôt et de compensation CDS Inc., le courtier ou autre adhérent du dépositaire devra compléter la déclaration de résidence en votre nom.

Tous les porteurs inscrits d'actions ordinaires d'Evolving Gold Corp. doivent remplir le formulaire.

Le soussigné déclare et garantit par la présente à Evolving Gold, à l'émetteur et au fiduciaire, et reconnaît que chacun d'eux se fonde sur ces représentations et garanties, que le soussigné (et si le soussigné détient des actions ordinaires d'Evolving Gold au nom d'un propriétaire véritable, ce propriétaire véritable)

- EST un résident du Canada au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) **OU**
- N'EST PAS un résident du Canada au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)

(Cocher uniquement une des deux cases. Si vous ne remplissez pas le formulaire de la façon appropriée, et intégralement, vous pourriez être réputé être un non-résident.)

Nom du porteur inscrit (en caractères imprimés) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Signature du témoin : \_\_\_\_\_

Nom du témoin (en caractères imprimés) : \_\_\_\_\_

Retourner la déclaration remplie au fiduciaire à l'adresse suivante :

### **Société de fiducie Computershare du Canada**

100 University Avenue

9<sup>e</sup> étage, North Tower

Toronto (Ontario)

M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253

Télécopieur : 905-771-4082

Cette déclaration peut être retournée au fiduciaire en main propre, par courrier régulier ou par télécopieur.